

Le P'tit curieux

Saint-Lucien

Août 2020



Tous droits réservés ©
Lou-Ann & Jamic Paradis Laterreux

Volume. 3 No.6

MUNICIPALITÉ
SAINT-LUCIEN



familiprix

NATHALIE CLOUTIER



HEURES D'OUVERTURE

LUNDI—MARDI—MERCREDI : 9 H À 18 H 30

JEUDI : 9 H À 20 H

VENDREDI : 9 H À 18 H 30

SAMEDI : 10 H À 17 H

DIMANCHE : FERMÉ

SERVICES OFFERTS

- Livraison gratuite
(*détails en succursale*)
- Borne photo
- Prise de photo passeport et identité

Surveillez nos concours sur Facebook

Devenez membre de notre page Facebook.

Voici l'adresse pour vous inscrire :

Www.facebook.com/familiprixnathaliecloutier



4105, rue Principale
Saint-Cyrille de Wendover
Téléphone : 819 397-6066
Télécopieur : 819 397-6020



Mot de la mairesse

Diane Bourgeois
Mairesse

Quel bel été! Parfois inconfortable bien sûr à cause des canicules mais elles nous font apprécier la pluie lorsqu'elle arrive. À Saint-Lucien, nous sommes chanceux d'habiter dans des endroits où nous pouvons trouver de l'ombre ; heureusement que nous avons des grands arbres qui nous entourent : imaginez vivre à Montréal par des chaleurs pareilles!

Au début, à chacune des canicules, j'étais insécurité me demandant comment certains de mes concitoyens réagiraient à cette chaleur accablante, j'étais sur le qui - vive, prête à les recevoir au centre communautaire mais personne n'a demandé de l'aide ; j'en comprends que chacun (e) s'est débrouillé(e).

Je veux remercier les bénévoles qui se sont dits prêts et prêtes à prêter main forte ; ça aussi c'est sécurisant!

Malgré ces chaleurs, Horticulture Francoeur nous offre encore de magnifiques boîtes à fleurs. La couleur y est à son meilleur... Et de plus, elles ne manquent jamais d'eau ; Sébastien et son épouse s'en occupent comme de la prunelle de leurs yeux ; Merci!!! Merci aussi aux propriétaires qui acceptent de les placer sur leur terrain!



La Fête nationale a été soulignée de façon bien spéciale cette année : étant donné le confinement obligé par la Covid-19, Francine Denis, Marie-Céleste Casséus, Geneviève Payette, notre responsable des Loisirs, et moi sommes allées porter des petits drapeaux dans certains développements et que dire de la décoration dans le périmètre urbain : c'est grâce à Francine Denis, Marie-Céleste Casséus, Richard Sylvain, Emmanuelle et son amie Maélie ainsi qu'à Geneviève Payette et sa fille Justine que nous avons eu une superbe décoration au centre de notre municipalité!!! Quel beau travail! Des fleurs de lys, on en trouvait



partout.... Il y en avait même dans les boîtes à fleurs de M. Francoeur! Je ne veux pas oublier les citoyens qui ont aussi décoré, utilisant ballons, drapeaux, guirlandes, la façade de leur maison.... Merci à vous tous d'avoir égayé notre municipalité!

Les travaux dans l'église ont débuté et un chemin entre l'église et le centre communautaire a déjà été fait... on peut même l'emprunter pour une petite marche!!!

Les membres de la Fadoq ont repris la pétanque et vous y invitent... Prenez note que ces installations ne sont pas réservées uniquement aux membres de la Fadoq : si vous désirez y jouer, apportez vos boules et utilisez les installations sauf le mercredi ou c'est réservé.

La Covid-19 et le confinement ont obligé les Loisirs et votre municipalité



à cesser toutes les activités du printemps et de l'été qui étaient prévues. Votre municipalité vous réserve donc, grâce à Geneviève notre responsable des Loisirs, une activité spéciale lors de laquelle vous pourrez chanter, danser, vous amuser dans votre quartier si possible, sinon vous pourrez vous joindre à un autre secteur. Surveillez bien les informations qui vous parviendront dans vos boîtes aux lettres et apportez un couvre visage!!!!

D'ici là, profitez bien de l'été... il est si vite passé!

Diane Bourgeois, maire

Sommaire

P.3	Mot de la Mairesse	P.10.....Cercle de Fermières	P.16.....Communiqué de la MRC
P.4.....	Info citoyens	P.12.....Loisirs OTJ Saint-Lucien	P.18.....AVIS PUBLIC
P.7	On a jasé avec...	P.14.. Gagnants concours artistique	P.28.....Calendrier des activités
P.9	Fadoq Saint-Lucien	P.15.....La Fabrique	

Vive la campagne !!!

Un règlement, c'est quoi ça ? Qu'ess ça donne ? Pourquoi c'règlement -là ? On n'a pas besoin de ça! On est en campagne !!!!

Municipaliser les ch'mins, asphalte le ch'min, on n'a pas besoin d'ça, on est en campagne !!!!

Vous allez pas nous empêcher d'faire du 4 roues, des feux quand on veut, en hiver d'la motoneige dans l'chemin ou près d'une maison, on est en campagne !!!! On a justement acheté not'terrain pour faire ça et... on est en campagne !!!!

On est en campagne : tout nous est permis, on peut faire c'qu'on veut !!! Ôtez-vous de d'là, on paye nos taxes, on a l'droit de faire c'qu'on veut !!!

Telles sont les premières paroles que j'ai entendues lorsque je me suis établie à Saint-Lucien (à cette époque, je me battais pour que les citoyens puissent avoir plus d'abat-poussière sur leur chemin) ; encore aujourd'hui, je rencontre des citoyens qui en profitent pour m'exprimer leur mécontentement parce qu'ils ne peuvent faire ce qu'ils veulent à Saint-Lucien ou poser certains gestes qui vont à l'encontre de nos règlements. Je déplore qu'on entende rarement ceux qui se conforment aux règlements !

Larousse nous dit qu'un règlement c'est l'« Ensemble des mesures auxquelles sont soumis les membres d'une société, d'un groupe, etc... ». Même si elle est considérée en « ruralité »(campagne), la municipalité de Saint-Lucien est « une société »; nous sommes un groupe d'individus (1750 en temps «normal» et + en été) qui vivons «ensemble» sur le même territoire; nos goûts, nos valeurs, nos façons de vivre ne sont pas tous pareils et alors que certains aiment faire « pétarader » leur moto ou montrer combien le son de leur appareil de radio est fort, d'autres souhaitent garder un certain silence qui

permettra d'entendre chanter les oiseaux, le vent dans les feuilles ou simplement somnoler; tous nous voulons profiter de cette campagne .

Alors qu'un règlement provincial interdit la circulation des 4 roues, carts de golf (véhicules hors route) sur les routes municipalisées et/ou collectrices, et que des affiches sont placées çà et là sur le territoire, on fait fi du règlement et on circule quand même car « la route nous appartiennent, on paye des taxes et, semble-t-il, la campagne c'est fait pour ça ! » Si on veut aller se promener dans l'bois ou sur la piste de motoneige ARDAD, on le fait en se foutant que ce sont des lieux qui ne nous appartiennent pas, des lieux privés... c'est pas grave, on est en campagne !!!!

Alors qu'un règlement provincial et / ou municipal demande qu'avant d'installer une roulotte sur un terrain, peu importe la zone, on doit obtenir un permis de la municipalité, on se foue du règlement et on installe notre roulotte parfois plusieurs sur le même terrain ; on est en campagne et on paie nos taxes !!!!

On laisse traîner de nombreux débris sur notre terrain, l'herbe y pousse comme du foin, on ne nettoie pas notre fossé ; pas grave : on paie des taxes- la municipalité va le faire et... on est en campagne !!!!

À la demande des citoyens résidant au domaine de la Seigneurie, la municipalité a asphalté les rues et ajouté des « dos d'âne ». Répondons tout de suite aux « fake news », aux bruits malheureux et faux qui courent : 1- ça n'a pas été manigancé - la mairesse s'est exclue de toute discussion à ce sujet -, elle n'a pas fait de « cabale » ; 2- la mairesse n'a pas fait asphalté « son » domaine - celui-ci ne lui appartient pas et un référendum en bonne et due forme ayant été effectué , 68 % des citoyens ont voté pour l'asphalte : (74 personnes sont venues voter- 50 oui, 24 non = 68 %) 3- les pour et les contre l'asphalte ont eu droit aux

mêmes informations et ce sont eux et elles qui ont fait « cabale » et rencontré les citoyens du domaine - belle démonstration d'engagement citoyen ! 4- seuls les résidents auront sur leur compte de taxes une taxe « spéciale » dite « taxe de secteur » ; 5- on aurait dû garder le chemin en gravier...ce n'est pas ce que souhaitaient 68 % des résidents... 6- on n'a pas besoin d'asphalte ...on est en campagne !!!!

Aussi, comme nous n'avons pas de parc, quel plaisir de voir les jeunes comme les plus âgés circuler à bicyclette, en patins à roues alignées, en planches à roulettes, marcher, jouer à la marelle sur l'asphalte, écrire comme à l'école sur le noir de l'asphalte, etc... Dans ce domaine, vivent plusieurs jeunes familles donc des enfants ; pour baisser la vitesse, on a demandé des dos d'âne qui seront payés par les résidents ; malheureusement, entre deux dos d'âne on pèse sur l'accélérateur ...certains n'ont pas compris que ces dos d'âne sont là pour ralentir la circulation ! On n'a pas à ralentir, on est en campagne !!!!

D'autres domaines seront bientôt municipalisés si c'est le vœu des résidents. Souvenez-vous de l'exercice de planification stratégique : ce qu'on nous a le plus demandé : la municipalisation des chemins. Après X nombres d'années à circuler sur des chemins pierreux, sablonneux, poussiéreux, boueux, pleins de trous, des chemins où il est difficile de circuler l'hiver, les citoyens ont conclu qu'il est impérieux que la municipalité prenne totalement la « maintenance » des chemins de leur secteur même si parfois il en coûtera un peu plus sur leur compte de taxes. Ils ont considéré que les chemins seront mieux entretenus et la valeur de revente de leur maison sera augmentée. Déjà, en plus de leurs taxes, ils paient pour du déneigement alors ... Pour eux, même si « on est en campagne » on peut avoir des chemins qui ont de l'allure !!!!

Au domaine Lemire, à trois reprises, la municipalité a installé une affiche interdisant de laisser entrer les chiens dans le parc ; à chaque fois, la pancarte a disparue. Ce sont les chiens dans ce petit parc a été installée : il s'agit d'une simple précaution de santé publique : les tout-petits vont jouer dans ce parc, glissent, ramassent du sable et souvent sont portés à tout mettre dans leur bouche ; imaginez que les animaux ch... et p..dans ce parc... est-ce propre ? Il est heureux que les résidents du domaine puissent utiliser ce parc et ils sont ceux : nous n'avons pas d'autres parcs dans les autres domaines. Pourrait-on, ensemble, aviser ceux et celles qui n'ont pas le souci de la santé des petits et leur demander de laisser leur chien à l'extérieur du parc ? On pourrait parler aussi de ceux et celles qui ne font pas leur stop et roulent à une vitesse indue dans ce domaine. Certains citoyens n'osent pas rappeler les consignes : « on veut pas de chicane » et... « on est en campagne !!!!

Et que dire de ceux qui ramassent et partagent leur terrain ici et là de vieilles voitures, vieilles machines aratoires, amoncellement de palettes, vieilles roulettes, tas de branches jaunies prêtes pour le feu, etc... Pas grave, on est en campagne, la végétation va tout cacher !!! Certains terrains sont à l'image de dépotoirs et influent sur la valeur des autres propriétés. Il n'est pas agréable de recevoir de la visite alors que notre voisin n'a aucun souci de propriété. On m'a déjà dit :« Ce qui est malpropre pour vous ne l'est pas nécessairement pour les autres... » J'en conviens mais il y a une limite ; ma campagne vaut bien celle d'un autre !!!!

Vivre ensemble, c'est tenir compte des autres : tout un chacun a le droit de vivre mais en respectant l'autre. « La liberté des uns s'achève où commence celle des autres » nous rappelle la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen ce qui signifie que chaque citoyen a le pouvoir de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui: le voisin a le droit de résider dans un environnement propre, sans «vieux chars », un environnement paisible, calme ,sans musique à tue-tête, sans les aboiements continus de chiens ; les petits

comme les grands ont le droit de circuler en toute quiétude et confiance dans les rues de leur quartier, les citoyens ont le droit de faire des feux mais avec prudence; n'est pas pour rien qu'une affiche interdisant les chiens dans ce petit parc a été ins- tallée : il s'agit d'une simple précaution de santé publique : les tout-petits vont jouer dans ce parc, glissent, ramassent du sable et souvent sont portés à tout mettre dans leur bouche ; imaginez que les animaux ch... et p..dans ce parc... est-ce propre ? Il est heureux que les résidents du domaine puissent utiliser ce parc et ils sont chan-

ceux : nous n'avons pas d'autres parcs dans les autres domaines. Pourrait-on, ensemble, aviser ceux et celles qui n'ont pas le souci de la santé des petits et leur demander de laisser leur chien à l'extérieur du parc ? On pourrait parler aussi de ceux et celles qui ne font pas leur stop et roulent à une vitesse indue dans ce domaine. Certains citoyens n'osent pas rappeler les consignes : « on veut pas de chicane » et... « on est en campagne !!!!

Bientôt, le 10 août, nous reprendrons les assemblées du Conseil en public dans la salle Desjardins du centre communautaire ; le port du masque et la règle de distanciation comme le lavage des mains seront exigés. J'ose croire que les citoyens qui viendront aux assemblées se plieront à ces demandes car c'est important de se protéger mutuellement même si « on est en campagne » !!!!

Bonne fin d'été, D. Bourgeois, mairesse

LE PUBLIC ADMIS DE FAÇON LIMITATIVE AUX SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

À partir du mois d'août, les séances du conseil municipal seront à nouveau tenues en personne et ouvertes au public. Cependant, les consignes sanitaires émises par la Santé publique devront être rigoureusement respectées soit, la distanciation physique de 2 mètre et le port du masque ou du couvre-visage obligatoire pour circuler dans la salle.

Veuillez noter que la prochaine assemblée aura lieu à **19h30 le lundi 10 août 2020 à la salle Desjardins au centre communautaire au 5350, 7^e Rang.**

INFO-TRAVAUX 9^e RANG DE KINGSEY

La Municipalité de Saint-Lucien désire informer les citoyens que des travaux de remplacement de ponceau seront faits sur le 9^e rang de Kingsey vers la fin du mois d'août.

Le 9^e rang de Kingsey sera fermé temporairement à la circulation. Les véhicules pour-

ront faire un détour par le 8^e rang de Kingsey.

Nous comptons sur votre collaboration afin de respecter la signalisation qui sera en place.

Merci!

Note : Pour connaître les dates exactes des travaux, nous vous invitons à consulter le site Internet (saint-lucien.ca) et la page Facebook de la Municipalité. Elles seront diffusées en ligne dès que nous les connaîtrons.



PORT DU MASQUE OU DU COUVRE-VISAGE OBLIGATOIRE- DANS LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Afin de respecter les directives émises par le gouvernement du Québec en lien avec la pandémie de COVID-19, la Municipalité de Saint-Lucien vous avise que le port du masque ou du couvre-visage couvrant le nez et la bouche est obligatoire au bureau municipal et au centre communautaire depuis le 18 juillet pour les personnes de 12 ans et plus.

Ensemble, on se protège!

APPEL AU RESPECT

Le personnel de la Municipalité de Saint-Lucien s'est donné comme mission de toujours offrir aux citoyens le meilleur service possible. La courtoisie, la politesse et le respect sont au centre de ses préoccupations lorsqu'il communique avec vous. Il est évident que ces personnes qui se dévouent pour la population s'attendent aussi à un minimum de respect envers elles.

Au cours des dernières semaines, nous avons remarqué à la Municipalité,

de l'agressivité et un certain manque de respect de la part de quelques citoyens à l'égard du personnel municipal, en personne, au téléphone et même par courriel. Nous sommes conscients que la pandémie de la COVID-19 peut causer de la frustration, de la colère et de l'irritabilité chez certains individus, cependant vous conviendrez que personne n'a à subir les contrecoups de ces sentiments. Vous savez sans doute qu'à la Municipalité, c'est tolérance zéro à la violence, aux menaces, à l'agressivité et à l'intimidation.

La courtoisie et la politesse sont des attitudes qui donnent drôlement envie à l'équipe municipale vous offrir le meilleur service possible. Vous serez accueilli avec une oreille attentive à vos besoins et aussi avec un sourire

Proverbe tunisien : « La politesse est une clé d'or qui ouvre toutes les portes ».

SÉCURITÉ EN ZONE DE TRAVAUX DE VOIRIE : LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN FAIT APPEL AU CIVISME

Au printemps et au début de la saison estivale, la Municipalité de Saint-Lucien a été témoin de plusieurs incidents qui auraient pu mettre la vie de ses employés des travaux publics en danger sur ses routes. C'est pourquoi elle invite tous les automobilistes à prendre et à conserver de bonnes habitudes de sécurité près des zones où il y a des travaux de voirie en respectant les limites de vitesse, la signalisation, les signaleurs et les ouvriers. À l'approche d'un chantier, levez le pied, observez les panneaux et surtout, portez une attention particulière aux personnes sur les lieux.

S'il vous plaît, soyez vigilants!

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUCIEN TRAVAILLE ACTIVEMENT À RENDRE LA ROUTE DES RIVIÈRES PLUS SÉCURITAIRE

La Municipalité de Saint-Lucien étudie présentement différents scénarios afin de rendre la route des Rivières plus sécuritaire, et ce, tant pour les automobilistes

que pour les cyclistes et les piétons. Déjà au coin du 7^e Rang a été installée. Nous sommes conscients que plusieurs citoyens réclament une intervention rapide de notre part afin que soit abaissée la limite de vitesse maximale sur cette artère. Nous sommes convaincus de l'urgence de la situation et travaillons activement et très sérieusement sur ce dossier avec d'autres partenaires. Cependant, nous devons nous assurer que les actions que nous mettrons en œuvre sur la route des Rivières soient les plus efficaces possible pour diminuer les risques d'accident. D'ici là, nous vous demandons de faire preuve de patience et de prudence.

Merci pour votre compréhension.

FAIRE PREEVE DE CIVISME AVEC SON CHIEN, CE N'EST PAS BÊTE DU TOUT!



Il est du devoir de tout gardien de chien de veiller à ce que son compagnon à quatre pattes ne soit pas une source de problèmes pour son entourage. Pour cela, vous devez entre autres :

- Promener votre chien en laisse dans les endroits publics.
- Ramasser rapidement ses matières fécales et les disposer de façon hygiénique.
- Faire en sorte que votre chien ne s'échappe pas de votre terrain afin qu'il ne vagabonde pas librement dans le voisinage.

Aboiements excessifs

L'article 3 du Règlement concernant les chiens de la Municipalité de Saint-Lucien stipule « Constitue une nuisance et est prohibé un chien qui aboie ou hurle d'une manière susceptible de troubler la paix ». Dans le cas d'un jappement incessant d'un chien, sachez qu'il est possible de communiquer avec la SPAD (Société protectrice des animaux de Drummond) responsable

de l'application de ce règlement municipal au 819 472-5700.

CONDUCTEUR, CYCLISTE OU PIÉTON : LA COURTOISIE CONCERNE TOUT LE MONDE

Sur le réseau routier, le savoir-vivre et le respect des autres sont de première importance pour éviter des conflits et des accidents.

Dans la plupart des cas, les gestes que l'on considère comme de la courtoisie sont imposés par le *Code de la sécurité routière*, comme utiliser les clignotants, céder le passage ou éviter de klaxonner inutilement.

Le manque de courtoisie c'est...

- Suivre un véhicule de trop près.
- Couper la voie à un véhicule.
- Ne pas céder le passage.
- Klaxonner inutilement et à répétition.
- Frôler un cycliste lorsqu'on le dépasse.

Empiéter sur le passage pour piétons quand on s'arrête à une intersection.

Faire preuve de savoir-vivre sur la route, c'est...

- Traiter les autres usagers avec respect et tolérance, qu'ils soient derrière un voilant, à pied ou à vélo.
- Faire un geste de la main pour remercier quelqu'un qui nous a facilité la tâche.
- Faire un geste d'excuse quand on fait une erreur. On réduit ainsi les conflits.
- Garder son sang-froid en toutes circonstances.
- Garder une distance sécuritaire avec le véhicule qui nous précède.

Laisser suffisamment d'espace aux cyclistes et aux piétons.





On a jasé avec...

Gilles Houde et Annette Poirier



Ils ont un âge certain : de ce fait, ils sont la mémoire vivante de notre coin de pays. Tous les deux, par leur générosité, leur désir d'aider la communauté sont à l'origine de bien des changements dans Saint-Lucien.

Gilles fait partie d'une des plus anciennes familles établies à Saint-Lucien, la famille Houde. À l'époque, les emplois créés par la construction d'un moulin à scie y ont attiré plusieurs personnes, dont son ancêtre, qui s'est installé en 1827 sur une terre au bord de la rivière Nicolet ; Gilles et Annette y ont habité après leur mariage au début des années 60 et y ont élevé leurs cinq enfants. C'est encore, aujourd'hui, leur lieu de résidence.

Le feu de 1911, qui a ravagé une bonne partie de Saint-Lucien, a bien failli détruire la maison familiale. Son grand-père, avec courage et détermination et ne ménaçant pas ses efforts, a réussi à la protéger du feu en arrosant le toit avec l'eau qu'il transportait à l'aide d'un seau depuis la rivière. Malheureusement, quelques décennies plus tard, un autre incendie a complètement détruit la maison. Au moment de la reconstruire, la famille en a profité pour l'agrandir en y ajoutant des chambres supplémentaires.

L'oncle de Gilles, François Houde, était le propriétaire du magasin général de Saint-Lucien, dans le 7^e rang juste à côté de l'actuel centre communautaire. Gilles revoit encore les rangées de boîtes de conserve qu'on y trouvait. Dans les années 60, la bâtisse a été déménagée près des serres de monsieur Normand Francoeur et est devenue une maison privée. De l'autre côté de la rue se trouvait une fromagerie. Elle a fermé ses portes dans les années 50, après un incendie.

Dans la famille, on est cultivateur de génér-

ration en génération. Pour faire vivre sa terre et sa famille, Gilles a travaillé pendant plusieurs années dans une usine de textile (la Dominion Textile). Après avoir travaillé pendant quelques années dans un garage situé dans la municipalité, il en a construit un près de sa maison en 1977 et il en a fait son gagne-pain tellement il était passionné de mécanique automobile. Il y travaille toujours, d'ailleurs, avec la même passion.

Outre ses obligations de cultivateur, de garagiste et de père de famille, Gilles a aussi été bénévole pour plusieurs organismes comme l'*Association des jeunes ruraux du Québec*, le *Club Optimiste*, la *Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec*, en plus de faire du bénévolat de façon ponctuelle dans la communauté comme aider à la construction de l'école primaire de Saint-Lucien, au nettoyage du cimetière, à l'abattage des arbres pour l'aménagement du terrain de soccer derrière le centre communautaire. Très dévoué à sa communauté, il a aussi été conseiller municipal pendant quatre ans et marguillier pendant environ neuf ans.

De son côté, souriante, grande amoureuse de la vie, accueillante dans sa maison comme dans le local du *Cercle de Fermières*, Annette s'est installée à Saint-Lucien il y a près d'une soixantaine d'années au moment de son mariage avec Gilles. Comment dit-on déjà ? « Qui prend mari prend pays ! » Elle a complètement adopté Saint-Lucien et s'y est dévouée autant que son mari. Avec lui, tout en

étant la maman de cinq enfants, elle a fait fonctionner la ferme familiale : elle faisait le train, cultivait la terre et soignait les animaux de la ferme. Au garage, elle a souvent donné un coup de main, que ce soit pour aller chercher des pièces d'auto ou faire le sablage des voitures qui nécessitaient une nouvelle peinture.

Annette, tout comme Gilles, est une bénévole encore très active dans notre communauté : en plus de s'impliquer dans le *Cercle de Fermières de Saint-Lucien*, dont elle est devenue membre peu après sa création en 1972. Elle en est la vice-présidente depuis une douzaine d'années et est actuellement responsable des arts textiles. L'artisanat n'a plus de secrets pour elle : elle est une experte en tissage et en couture, toujours prête à dépanner les autres en cas de pépin. Elle a participé à plusieurs expositions des *Cercles de Fermières du Québec* et a remporté des prix, dont deux fois le premier prix pour ses réalisations en couture. Avec beaucoup de générosité, elle est toujours disponible pour transmettre son savoir à celles qui le lui demandent.

L'école primaire de Saint-Lucien

Gilles ne se souvient pas d'avoir fréquenté l'école de rang très longtemps. C'est un autodidacte : il a développé son savoir-faire par l'entraide et la pratique. Jeune, il se rendait à la classe de catéchisme dans la maison de monsieur Léo Comeau située dans le 7^e rang, où réside actuellement madame Catherine Paradis.

En 1953, les écoles de rang étant devenues trop petites pour accueillir les enfants, la paroisse décide de construire une école primaire au village, dans le 7^e rang. Cette nouvelle école sera dirigée, pendant quelques années, par les sœurs Oblates de Marie Immaculée. Gilles, répondant à l'appel, participe comme volontaire bénévole, avec d'autres, à la construction de l'école en mettant en place les fondations de la bâtie. Sa tâche consistait à préparer et à malaxer le ciment dans une petite bétonnière portative, de le transporter avec une brouette et de le couler dans les formes du solage. Dans les années 70, l'école sera agrandie et récupérée par la municipalité qui en fera le Centre communautaire actuel (salle *Desjardins*).

À la fin des années 50, une deuxième école, qui deviendra l'école Des 2 Rivières est construite à côté de la première. Recommencement pour Gilles, dont la participation bénévole sera la même que pour la première école, soit la construction du solage. Cette fois, le travail est plus dur et plus long pour lui : la bétonnière est un peu plus grosse et, surtout, la bâtie est plus grande que l'autre.

À l'été 1994, la commission scolaire *Des Chênes* annonce la fermeture de l'école de Saint-Lucien. Mais une mobilisation déterminée des parents, des enseignantes et de la municipalité a permis de conserver l'école.

L'année suivante, la municipalité rachète

l'école au ministère de l'Éducation du Québec ; elle ouvrira ses portes sous le nom de École du Ministre. En 1996, la ministre de l'Éducation ordonne à la commission scolaire de fournir par entente avec la municipalité, le secrétariat, les enseignants et enseignantes ; d'autres ententes seront conclues plus tard. La municipalité restera propriétaire du bâtiment et verra à son entretien. Finalement, en 2019, une deuxième mobilisation citoyenne permettra de démontrer au ministère de l'Éducation l'importance pour les enfants de Saint-Lucien d'être traités sur le même pied d'égalité que les autres enfants de la commission scolaire et l'injustice vécue par les parents qui paient en double l'instruction offerte à leur école. Le bâtiment est rétrocédé à la commission scolaire et le gouvernement annonce l'agrandissement de l'école qui sera réalisé prochainement. Gilles et Annette sont fiers d'avoir soutenu toutes les démarches.

La cloche de l'église

À Saint-Lucien, on entendait la cloche de l'église sonner l'angélus tous les jours à midi et à 18h. Elle sonnait aussi aux baptêmes, aux mariages et aux funérailles. C'est le curé ou parfois des citoyens qui la faisaient sonner. Mais la cloche, il fallait la manipuler avec beaucoup de précautions. Si on tirait trop fort sur la corde, on n'arriverait plus à la faire sonner. Mais Gilles savait s'y prendre, alors il devait souvent

s'en occuper. Quand au toit du clocher, il laissait passer l'eau de pluie. Après plusieurs tentatives infructueuses de réparations, Gilles a trouvé la solution aux problèmes d'infiltration d'eau. Lui et un compagnon, sous l'œil inquiet du curé, ont grimpé sur le toit du clocher pour y installer des plaques, et le problème a été réglé. Encore dernièrement, Gilles et Annette ont démontré leur ingéniosité : les *Loisirs* avaient besoin de transporter les estrades servant au soccer. Ces structures imposantes et très lourdes ne se déménagent pas facilement. Gilles aidé d'Annette leur ont posé des pneus !!! On peut maintenant les déplacer selon les besoins !

Pour terminer, Gilles et Annette se sont toujours sentis interpellés par les besoins de leur communauté et n'ont jamais hésité à donner de leur temps et de leur énergie pour leurs concitoyens. Même s'ils déplorent la disparition de certains services, comme la Caisse populaire Desjardins, et de certains commerces, comme la fromagerie ou le magasin général, ils sont très heureux de vivre à Saint-Lucien et ils apprécient l'entraide et la vitalité qu'on y trouve, grâce aux personnes qui, comme eux, ont à cœur le bien-être des autres. Ils considèrent que les projets en cours dans la municipalité, comme l'agrandissement de l'école Des 2 Rivières, la construction de la maison *Francine Leroux*, l'aménagement des nouveaux locaux de la mairie, et l'arrivée de jeunes familles témoignent de cette vitalité.

Je remercie Annette et Gilles d'avoir pris le temps de partager leurs souvenirs de Saint-Lucien.

Je remercie aussi Diane Bourgeois pour sa collaboration.

Ghislaine Gagné



Bonjour chers amis Fadoq. Inutile de vous répéter que tout est au beau fixe. Nous vivons une situation plutôt dramatique en ce qui concerne nos activités. Pour l'instant nous ne pourrons tenir que celles qui répondent aux normes de distanciation et de santé publique, comme la pétanque cet été et possiblement le palet à l'automne.

Bonne nouvelle nous pouvons jouer à la pétanque les mercredis soir à compter de 18.30 et cela à tous les mercredis. Bien sûr nous allons respecter les directives de la santé publique afin de se protéger du virus. Tous les détails vous seront indiqués sur place. Bienvenue à tous.

N.B. Les 4 terrains de jeux de pétanque sont disponibles aussi pour toute la population pendant le jour et en soirée. Il suffit d'apporter ses boules et de laisser le terrain et les équipements en bon ordre. Il y aura une toilette sèche sur place.

Renouvellement de votre carte de membre. Vous allez recevoir un avis de renouvellement du bureau régional par la poste. La procédure est bien expliquée. Vous pourrez alors cotiser par la poste ou en appelant au bureau. Merci en attendant de répondre rapidement. Pour plus d'informations : 819-752-7876 poste 0

À mon avis c'est présentement que nous avons le plus besoin de votre soutien et de celui de la Fadoq provinciale.

INFO SANTÉ 811 : Voici un message du CIUSSS

Vous vivez une situation difficile et vous ne savez pas comment y faire face?

Le 811 est le numéro de téléphone pour une consultation téléphonique gratuite et confidentielle.

- Des intervenants psychosociaux qualifiés sont disponibles 24 h sur 24 h tous les jours de l'année pour répondre à votre appel.



- Ils peuvent vous soutenir, vous conseiller, vous donner une information ou vous référer aux ressources appropriées de la région.

- Au besoin, un intervenant pourrait se déplacer dans le milieu afin d'effectuer une intervention. N'attendez pas, composez le 811!

Voir les choses d'un œil nouveau

Notre pouvoir est limité sur plusieurs plans présentement, mais nous avons toujours une certaine marge de manœuvre. En premier lieu, en choisissant de respecter les directives du gouvernement et en suivant les mesures mises en place, nous faisons chacun notre part pour diminuer les potentiels impacts négatifs du COVID-19.

Nous avons également un pouvoir quant à nos perceptions. Comme mentionné plus haut, nous avons le choix de voir cette période de confinement comme un obstacle à chacune de nos activités quotidiennes ou comme une occasion de renouveler certaines de nos pratiques. Beaucoup de nos activités réconfortantes et agréables sont encore accessibles, mais peut-être sous une forme différente. Faisons preuve d'ouverture d'esprit et soyons créatifs! Pratiquons quelques exercices physiques à la maison au lieu de les faire à l'extérieur dans notre cours hebdomadaire de mise en forme. Utilisons une plateforme en ligne pour regarder un film au lieu d'aller au cinéma. Cuisinons un bon repas et appelons un(e) ami(e) pour discuter au téléphone au lieu de faire une sortie au restaurant. C'est ce qui fait la différence entre subir passivement une situation ou être acteur de ses propres décisions.

Nos ressources intérieures

Finalement, il ne faut pas sous-estimer les ressources intérieures dont nous disposons. Chaque personne est capable de faire preuve de résilience, c'est-à-dire de surmonter des épreuves et d'en ressortir grandi grâce aux apprentissages qu'elle aura faits. Ramenons-nous dans le passé : quelles sont certaines des difficultés que nous avons déjà dépassées, et quelles ont été les stratégies que nous avons mises en place pour y arriver? De par leur expérience de vie riche et les nombreux défis auxquels elles ont dû faire face au cours de leur existence, les personnes aînées ont accès à une banque impressionnante de stratégies permettant de surmonter les difficultés. Quelles forces de caractère ou ressources ont bien fonctionné dans le passé lorsque vous avez eu l'occasion de les mettre en pratique? Il peut actuellement s'agir d'une occasion de réactualiser certaines d'entre elles. Et n'oubliez pas, toute situation est temporaire.

À vous seul et à travers vos actions, vous pouvez faire une différence pour votre santé et celle de vos proches! Ca va bien aller, la vie est belle.

PENSÉE POSITIVE

Chaque personne doit regarder sa propre vie dans quatre directions.

DE FACE, pour savoir où il va. DERRIÈRE, pour se rappeler d'où il vient.

EN BAS, pour ne marcher sur personne. DE CÔTÉ, pour voir qui l'accompagne.

>C'est la crise mais joliment dit !.....

Les problèmes des boulangers sont croissants...
Alors que les bouchers veulent défendre leur beefsteak,
>> Les éleveurs de volailles se font plumer,
>> Les éleveurs de chiens sont aux abois,
>> Les pêcheurs haussent le ton !
Et bien sûr, les éleveurs de porcs sont dans la merde,
>> tandis que les céréaliers sont sur la paille.
>> Par ailleurs, alors que les brasseurs sont sous pression
>> Les viticulteurs trinquent.
>> Heureusement, les électriciens sont au courant
>> Mais pour les couvreurs, c'est la tuile
>> et certains plombiers prennent carrément la fuite.
>> Dans l'industrie automobile, les salariés débrayent,
>> dans l'espoir que la direction fasse marche arrière.
>> chez EDF, les syndicats sont sous tension,
>> mais la direction ne semble pas au courant.
>> Les cheminots voudraient garder leur train de vie,
>> mais la crise est arrivée sans crier gare,
>> alors... les veilleurs de nuit, eux, vivent au jour le jour.
>> Pendant que les pédicures travaillent d'arrache-pied,
>> Les croupiers jouent le tout pour le tout,
>> les dessinateurs font grise mine,
>> les militaires partent en retraite,
>> les imprimeurs déprimant
>> les météorologistes sont en dépression.
>> Les prostituées se retrouvent à la rue.

>> Amis, c'est vraiment une mauvaise passe.
Mais rarement les banquiers perdent au change.



Cercle de Fermières Saint-Lucien

Bonjour à vous tous,

Habituellement, le cercle local fait relâche durant la période estivale. Comme nous avons perdu beaucoup de temps précieux à cause des événements de ce printemps, certaines doivent se remettre au travail.

En effet, le local est ouvert sur demande à un maximum de 5 personnes à la fois pour tisser. Les métiers doivent être libres de fils car il faut les démonter avant le déménagement. Un message a été fait aux membres par courriel ou par téléphone aux principales intéressées. Avant de s'y rendre, il faut s'adresser à Annette ou Francine pour réserver sa journée. On tisse en suivant les consignes établies, bien entendu. Il est à noter que le local sera fermé la semaine du 27 juillet car nos responsables ont bien droit à un petit répit et personne n'a encore manifesté son intention pour ces dates.

Vous avez peut-être vu sur Facebook qu'une de nos Fermières, Kim, a appris à tisser un linge à vaisselle avec les instructions de notre experte Annette; pour sa première expérience, elle a réussi l'exploit d'en réaliser trois... durant la même journée. Quel talent et quelle aisance! Félicitations Kim! Nous sommes très fières et heureuses pour toi .

Nous avons reçu un message de Mme Réjeanne Caron, vice-présidente régionale. Elle a demandé qu'on rédige un court texte portant sur un des trois thèmes proposés par le comité Dossiers:

- 1- L'estime de soi, un passe-partout pour la santé
- 2- La créativité, un atout des CFQ
- 3- Composer une chanson pour notre Fédération

C'est un défi qui accompagne le sentiment d'appartenance nécessaire pour la continuité de notre Association.

Quatre volontaires ont bien voulu se prêter à cet exercice et nous vous présentons leurs réflexions ci-dessous.

Ghislaine Gagné, une toute nouvelle membre de l'an passé, va encore mettre à profit une de ses nombreuses compétences pour acheminer le travail d'équipe; elle va y ajouter sa couleur et peaufiner le texte avec la bonne ponctuation et le mot juste ; elle va sûrement viser et atteindre un niveau d'excellence qu'on lui connaît.

Et je ne serais pas surprise que Francine réussisse à nous pondre une chanson avec l'aide de Nancy Létourneau, sa partenaire de toujours en musique, malgré un agenda bien rempli !

Profitons tout de même de cet été en déconfinement graduel et soyons toujours vigilants pour garder notre entourage en santé et surtout pouvoir recommencer nos activités habituelles le plus tôt possible.

PATIENCE! PATIENCE! est le mot d'ordre. Le fameux vaccin tant espéré nous arrivera un jour comme un beau cadeau.

Angèle Trudel, au nom des Fermières Saint- Lucien
Avec la précieuse collaboration de Francine Leroux et Ghislaine Gagné



Voici donc les textes de nos auteures locales.

L'estime de soi est un moyen qui nous aide à mieux vivre quand on a certains problèmes de santé chroniques, notamment des maladies cardiaques, des rhumatismes, des problèmes psychologiques ou de santé mentale. Le sociologue Morris Rosenberg a développé un test pour mesurer le niveau global de l'estime de soi. Il définit ce sentiment comme étant une orientation positive ou négative envers soi-même.

L'estime de soi correspond à l'ensemble des perceptions qu'une personne a d'elle-même. Cette estime fait partie des thérapies données à des personnes qui ne trouvent pas de valeur en elles-mêmes, qui sont anxieuses et qui ont certains problèmes psychologiques, et qui ont aussi des problèmes de relations avec les autres.

Une bonne estime de soi enlève le mauvais stress, l'anxiété, les idées noires, elle améliore les communications avec les personnes, donne confiance, ajoute des possibilités à ce qu'on croyait impossible, aide au sommeil et j'en passe...

Donc « l'estime de soi » est un bien-être qui aide à la santé, apporte du positif dans la vie et nous aide à croire en nos capacités.

« L'estime de soi est un passeport pour une meilleure santé ! »

Réjeanne Comeau

L'estime de soi

Pour être moi-même :
être sincère par ma bonne humeur
Garder toujours ma bonne humeur
La communiquer à tous ceux que je croise
Semer la joie par le don de moi-même
Sourire à tous pour les rendre heureux,
C'est un idéal à réaliser
Par un amour qui s'exprime sans mots,
qui rayonne du dedans,
qui chante la présence du Très-Haut.

Marthe Yaworski

« La créativité est contagieuse, faites-là tourner ... »
« La créativité, c'est percer le banal pour trouver le merveilleux
... »

A. Einstein

Tout être humain a un potentiel de créativité. Celle-ci est faite d'attention et de respect pour tous les petits faits et événements de la vie.

La créativité peut changer notre vie. Elle sommeille en nous. À nous de lui laisser libre cours; elle saura nous apporter quelque chose de nouveau.

Créer, imaginer, réaliser, contempler le monde, innover, expérimenter, essayer, se tromper, reprendre. Nous portons tous en nous un trésor dont la richesse peut nous surprendre. Il faut apprendre à le découvrir. Soyons curieux. C'est souvent dans des moments de détente que surgissent les idées originales.

Faire des erreurs permet de se surpasser, d'améliorer...

Les Fermières sont des personnes qui veulent développer toujours davantage leur créativité. Alors osez! Osons!

Nicole Sénécal Doucet

La renommée des CFQ n'est plus à faire; ils ont su évoluer au fil des ans grâce à un élément essentiel : la CRÉATIVITÉ; ils ont su se réinventer! Le slogan du jour!

Il est indéniable que la créativité fait partie tout naturellement de leur ADN.

Nous avons connu la réalité d'une pandémie; il a fallu réagir adéquatement. Aucune crainte que le virus de la passivité combiné à la banalité ne contamine l'imagination fertile de nos membres. On peut même soupçonner qu'il n'est pas rare que les cerveaux travaillent durant les heures d'insomnie !

On va se souhaiter une belle contagion de cette inventivité allant même jusqu'à la hardiesse parmi notre relève.

La beauté de la chose est que notre cercle local de Fermières a le bonheur d'avoir des exemples exceptionnels bien vivants de ce dynamisme autant parmi les jeunes que parmi les plus expérimentés.

Angèle Trudel



Nous sommes toujours sur pause !!!

Malgré le déconfinement graduel, les mesures mises en place par le gouvernement ne nous permettent pas, pour l'instant, de vous annoncer les activités qui pourraient avoir lieu au cours des prochains mois. Nous surveillons l'évolution de la situation et travaillons en collaboration avec la municipalité pour vous proposer à nouveau des activités dès que ce sera possible. **Tous les membres du comité des Loisirs ont hâte de vous revoir.**

Nous ne vous oublions pas malgré tout. Au cours du mois de mai, avec la collaboration de Mme Geneviève Payette, coordonnatrice des loisirs à la municipalité, un concours de dessin a été mis en place. **Merci à tous ceux qui ont participé.** Les gagnants de chaque catégorie se sont mérités un certificat cadeau d'une valeur de 25\$ chacun choisi parmi les commerces qui habituellement soutiennent nos activités en fournissant des commandites.

La Fête nationale n'a pu regrouper les citoyens de St-Lucien comme d'habitude. Pour pallier à la situation, avec l'aide de Mme Diane Bourgeois et de Mme Geneviève Payette, nous avons été à la rencontre de la population et avons remis plus de 250 petits drapeaux aux résidants de St-Lucien en parcourant tout le territoire de la municipalité. Plusieurs maisons étaient déjà décorées lors de notre visite et ce petit geste a été bien accueilli par les personnes rencontrées. Sincères remerciements à MMES Bourgeois et Payette pour leur collaboration. Nous avons aussi décoré le centre de la municipalité, ce qui a incité plusieurs résidants à faire de même. Nous avons donc, tous et chacun, souligné à notre façon notre fierté d'être québécois.

Puisqu'il n'y avait aucune activité sur le terrain de soccer au cours de l'été, nous avons suggéré à la municipalité de profiter de l'occasion pour améliorer le terrain de soccer, la surface gazonnée n'ayant pas été entretenue depuis la mise en place du terrain il y a près de 15 ans. Avec l'agrandissement de l'école, ce terrain va devenir la principale infrastructure gazonnée de la municipalité et pourrait éventuellement accueillir d'autres activités que le soccer. Nous remercions le conseil municipal d'avoir accepté de procéder à un entretien vigoureux de la surface gazonnée.

Nos activités sont annulées jusqu'à une date indéterminée. Surveillez notre page Facebook que nous mettrons à jour régulièrement. La reprise de nos activités se fera en conformité avec les règles établies par le gouvernement. Merci de votre compréhension.

Le comité des Loisirs de St-Lucien



Mot de la coordonnatrice aux loisirs

Geneviève Payette
Coordonnatrice aux loisirs
819-390-4679
loisirs@saint-lucien.ca

TOURNÉE DE LA WESTMOBILE À SAINT-LUCIEN

21, 22 ET 23 AOÛT 2020

La Municipalité de Saint-Lucien est très heureuse de vous présenter la tournée de la *Westmobile* qui aura lieu les **21, 22 et 23 août 2020** aux quatre coins de son territoire.

Qu'est-ce que la *Westmobile*? La *Westmobile* est une remorque, tirée par une voiture, sur laquelle prennent place les artistes Amélie Boisclair et P-A Lemay, pour chanter et jouer de la musique. Cette scène mobile, munie d'un système de sonorisation et d'éclairage, a été conçue pour permettre au duo *West* de continuer à donner des spectacles malgré la pandémie de COVID-19. Puisqu'elle roule sur un circuit préétabli, les citoyennes et les citoyens peuvent demeurer devant leur propriété ou en bordure de rue pour écouter des airs country-folk.

Vers la mi-août, vous recevrez par la poste un dépliant qui vous indiquera l'horaire et les itinéraires de la *Westmobile* dans certains de nos domaines. Ces informations seront aussi disponibles sur le site Internet (saint-lucien.ca) et la page Facebook de la Municipalité. Nous comptons également sur votre précieuse collaboration pour respecter les consignes émises par la Santé publique pour éviter la propagation du coronavirus lors de cette fin de semaine « spéciale » (voir page suivante).

Pour terminer, je profite de l'occasion pour remercier Madame Amélie Boisclair et notre maire, Madame Diane Bourgeois, pour leur participation à l'organisation de ce magnifique projet.

Si vous avez des questions au sujet de la tournée de la *Westmobile* à Saint-Lucien, n'hésitez pas à communiquer avec moi par téléphone au 819 390-4679 ou par courriel à l'adresse suivante : loisirs@saint-lucien.ca. Il me fera plaisir de vous répondre!

Geneviève Payette
Coordonnatrice aux loisirs





21 • 22 • 23 août 2020

Horaire et itinéraires à venir prochainement

Surveillez votre boîtes aux lettres, le site Internet et la page Facebook de la Municipalité!

Info : 819 390-4679 • loisirs@saint-lucien.ca

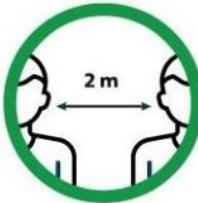
Lors de la tournée de la *Westmobile*, il sera important de respecter les consignes sanitaires suivantes :



Apportez et utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool



Éternuez et toussez dans votre coude



Respectez la distanciation physique de 2 mètres



Portez le couvre-visage si vous ne pouvez maintenir une distance de 2 mètres/6 pieds avec les autres

DÉVOILEMENT DES GAGNANTS DU CONCOURS ARTISTIQUE

Le comité Loisirs OTJ Saint-Lucien et la Municipalité de Saint-Lucien sont fiers de dévoiler les lauréat(e)s du concours artistique « Un moment de bonheur à la maison ». Parmi les 16 œuvres reçues, un jury a déterminé dans chacune des 5 catégories d'âges le gagnant ou la gagnante. Celui-ci était composé de deux résidents de Saint-Lucien, monsieur Christian Parenteau, artiste, mosaïste de *Mosaïquecri* et de madame Sylvie Savoie, artiste du vitrail, de *Nature2Art*.

Lauréat(e)s

Catégorie 4 à 6 ans : Esther Bertrand, 5 ans

Catégorie 7 à 9 ans : Éléonore Bertrand, 9 ans

Catégorie 10 à 12 ans : Lyliane Laplante, 10 ans

Catégorie 13 à 17 ans : Jamic Paradis Laterre, 13 ans

Catégorie 18 ans et + : Suzie Tremblay

Chacun(e) d'entre eux s'est mérité un certificat-cadeau de 25 dollars dans un commerce de la région ainsi qu'un ensemble-cadeau offert gracieusement par *Nature2Art*.

Pour terminer, nous désirons remercier chaleureusement les membres du jury et féliciter les lauréat(e)s ainsi que toutes les personnes qui ont participé au concours artistique!



Esther Bertrand, 5 ans



Éléonore Bertrand, 9 ans



Lyliane Laplante, 10 ans



Jamic Paradis Laterre, 13 ans



Suzie Tremblay





La Fabrique Paroisse St-Luc

Jean-Luc Blanchette
Curé

J'espère que vous vous portez bien en cette période d'été, synonyme de vacances, de déplacements, d'émerveillement. Nous pouvons vivre à un autre rythme, notamment en ce début été où la chaleur est au rendez-vous. Depuis quelques semaines nous avons ouvert les églises de St-Cyrille et St-Félix pour les messes du dimanche principalement. Nous manquons actuellement de bénévoles pour les funérailles, mais j'imagine que cela va se réajuster une fois la saison d'été terminée. L'application des mesures sanitaires demande des **changements** dans nos manières de vivre les célébrations et dans la disposition des lieux. Les deux mesures qui auront le plus d'impact sont la **distanciation de deux mètres entre les personnes** et la **désinfection de plusieurs éléments de l'église après chaque célébration**. Actuellement, au moment où j'écris ce texte, nous sommes limités à 50 personnes par célébrations, mais cette réalité pourrait changer sous peu. Je vous invite à suivre l'actualité de notre page Facebook qui sera mise à jour régulièrement.

Le dimanche : Messe à St-Cyrille 9h Messe à St-Félix 11h

Le port du masque est obligatoire !

Vous comprenez que votre collaboration sera absolument nécessaire pour que les mesures sanitaires soient efficaces. Ces changements sont dérangeants mais c'est pour la protection de toutes les personnes qui se rassemblent à l'église. Voyons ces changements comme une façon de vivre la charité fraternelle.

Je vous invite à consulter régulièrement la **page Facebook de la Paroisse St-Luc** afin d'être informé des étapes du déconfinement de nos communautés chrétiennes. Je vous invite aussi à consulter un site de St-Joachim constamment mis à jour : <https://eglisestjoachimdecourval.wordpress.com> Nous vous rappelons que le site internet des paroisses de Drummondville est mis à jour fréquemment. www.paroissesdrummondville.com

Il est possible de **soutenir votre paroisse** selon vos moyens actuels, en nous faisant parvenir un don (montant forfaitaire, l'équivalent de votre don à la quête pour un mois, etc) par la poste (34, rue Saint-Louis, St-Cyrille-de-Wendover, (QC) J1Z 1S1) ou en déposant votre chèque au nom de la Paroisse St-Luc dans la boîte à malle du presbytère St-Cyrille. Merci beaucoup pour votre soutien.

Je sais bien que ces mois que nous venons de vivre ont été difficiles à bien des niveaux. **Demeurons unis**, présents les uns aux autres de par nos préoccupations et notre amour partagé, par nos prières qui se font soutien. **Merci** aux bénévoles qui assurent une présence et un accueil en nos lieux de culte. Un merci spécial aux **bénévoles du bureau paroissial** qui sont présentes pour vous accueillir et répondre à vos appels du lundi au jeudi en avant-midi. C'est un beau travail d'équipe qui se vit dans bien des aspects de notre vécu paroissial. Il me semble que nous avons fait du beau boulot... Merci sincère à vous tous.

Pour nous joindre, contactez le presbytère de St-Cyrille 819-397-2344.

Demeurons solidaires les uns et les autres dans la prière. Prenez soin de vous et de vos proches. Bon courage et que le Seigneur vous bénisse...

Jean-Luc Blanchette, ptre



Solide coup de pouce de la MRC de Drummond et de ses municipalités locales pour le service des P'tites boîtes à lunch

Malgré l'annulation, en raison de la pandémie, de son traditionnel tournoi de golf annuel, la MRC de Drummond avait une excellente nouvelle à annoncer cette semaine aux représentants de la Fondation de la Tablée populaire. Grâce à une exceptionnelle mobilisation et à un appui financier provenant de toutes les municipalités locales de son territoire, la MRC a pu remettre à la Fondation une somme de 21 190 \$ pour son service des P'tites boîtes à lunch.

« Normalement, nous versons les profits engendrés par notre tournoi de golf à la Fondation de la Tablée populaire pour l'aider à offrir ce service si important qui consiste à offrir des repas équilibrés à des élèves du primaire durant l'année scolaire. Même si nous avons dû annuler l'événement cette

année, nous ne voulions pas abandonner les jeunes provenant de foyers moins bien nantis, surtout en cette période où plusieurs familles subissent les contrecoups de la situation économique difficile déclenant de la COVID-19 », mentionne le maire de Sainte-Brigitte-des-Saults, Jean-Guy Hébert, qui préside depuis 25 ans le comité organisateur du tournoi de golf.

« La somme de 21 190 \$ est constituée d'une contribution de 8000 \$ de la MRC par l'entremise du Fonds d'aide et de soutien aux organismes (FASO) et de montants versés par les 18 municipalités de notre territoire en guise d'appui à cette cause », précise pour sa part la préfète de

la MRC et mairesse de Wickham, Carole Côté.

Alors qu'ils croyaient que l'annulation du tournoi de golf allait se traduire par un manque à gagner dans leurs coffres, les représentants de la Fondation de la Tablée populaire affichaient des mines réjouies lorsqu'ils ont appris le montant qu'ils recevraient malgré les circonstances.

Depuis 2003, c'est environ 150 000 \$ que la MRC a remis à la Fondation pour son service des P'tites boîtes à lunch.



COMMUNIQUÉ

ÊTRE BÉNÉVOLE POUR LA CROIX-ROUGE DE DRUMMOND



La Croix-Rouge compte plus de 60 millions de bénévoles dans le monde. Ici, au Québec, ce sont 5 000 bénévoles qui réalisent avec dévouement et fierté la mission de la Croix-Rouge, jour après jour, partout à travers la province. Il s'agit souvent de travailleurs qui, tout comme vous, ont envie de consacrer une partie de leur temps libre à venir en aide aux autres.

Dans l'urgence, les intervenants bénévoles dûment formés de la Croix-Rouge viennent en aide aux sinistrés. À la suite d'un incendie, d'une inondation ou de tout autre événement qui force une évacuation, ils offrent un réconfort indispensable et comblent les besoins essentiels d'hébergement, d'alimentation et d'habillement des personnes sinistrées. Le bénévolat en intervention d'urgence à la Croix-Rouge permet à des gens comme vous d'être là pour d'autres membres de notre communauté au moment où ils en ont le plus besoin.



Si vous vous sentez interpellé en voyant des gens de votre communauté devenir vulnérables du jour au lendemain après un sinistre, dites-vous que la Croix-Rouge fait ici ce qu'elle fait partout ailleurs dans le monde. L'aide humanitaire, ça commence ici !

IL Y A UNE PLACE POUR VOUS DANS L'ÉQUIPE D'INTERVENTION BÉNÉVOLE DE LA RÉGION DE DRUMMOND!



Si vous aimez l'action, joignez notre dynamique équipe de services aux sinistrés et portez, vous aussi, le dossard rouge, symbole humanitaire par excellence. Soyez ainsi au cœur de l'action, dans votre communauté. Une formation en intervention d'urgence auprès des sinistrés, reconnue par le gouvernement du Québec, est offerte à tous les intervenants volontaires.

Communiquez avec nous pour plus de renseignements, en visitant notre site partenairescroixrouge.ca ou en composant le (418) 648-9066 #648 5357.

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS D'URBANISME SUIVANTS :

RÈGLEMENT # 2020-130 - PLAN D'URBANISME

RÈGLEMENT # 2020-131 - ZONAGE

RÈGLEMENT # 2020-132 - LOTISSEMENT

RÈGLEMENT # 2020-133 - CONSTRUCTION

RÈGLEMENT # 2020-134 - CONDITIONS D'ÉMISSION DES PERMIS

RÈGLEMENT # 2020-135 - PERMIS & CERTIFICATS

À TOUTES LES PERSONNES ET ORGANISMES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉS PAR CES PROJETS DE RÈGLEMENTS PORTANT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE SAINT-LUCIEN

Avis public est par les présentes donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 9 mars 2020, le conseil a adopté par résolution les projets de règlements mentionnés ci-dessus, lesquels ont pour objet :
 - 1) de mettre à niveau les dispositions contenues dans ces différents règlements
 - 2) d'assurer la concordance de ces derniers avec les dispositions du schéma d'aménagement révisé de la MRC de Drummond:
2. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le 13 août 2020 à 19:00 heures à la salle communautaire située au 5350, 7^e Rang à Saint-Lucien avec les mesures de distanciation nécessaires.
3. Que ces projets de règlements ont notamment pour objet :

Règlement # 2020-130 - Plan d'urbanisme:

de définir les préoccupations, les objectifs et les moyens que la municipalité entend mettre de l'avant pour structurer le développement du territoire

Règlement # 2020-131 - Zonage:

d'identifier les différentes zones caractérisant le territoire (plan de zonage) et de définir les usages s'y retrouvant, de même que les règles, les conditions et les critères applicables à ces zones et à ces usages

Règlement # 2020-132 - Lotissement :

de définir les règles et les conditions applicables au lotissement des terrains

Règlement # 2020-133 - Construction :

de définir les règles et les conditions applicables à la construction de bâtiments.

Règlement # 2020-134 - Conditions d'émission d'un permis de construire :

de définir les conditions applicables à l'émission des d'un permis de construire dans les différentes zones identifiées au règlement de zonage

Règlement # 2020-135 - Permis & certificats :

d'identifier les ouvrages et les travaux nécessitant un permis ou un certificat d'autorisation.

4. Que les projets de règlements visent l'ensemble du territoire municipal.
5. Qu'un résumé du projet de règlement # 432 concernant le plan d'urbanisme de la municipalité est joint aux présentes pour en faire partie intégrante.
6. Qu'au cours de cette assemblée, un membre du conseil ou son mandataire expliquera les différents projets de règlements et les conséquences de leur adoption. Il entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le dossier.
7. Que les projets de règlements de zonage et de lotissement révisés contiennent des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les citoyens.
8. Que les projets de règlements identifiés ci-dessus sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité 5280, 7^e Rang, Saint-Lucien du lundi au jeudi de 9:00 à 12:00 heures et de 13:00 à 16:00 heures et le vendredi de 9 :00 à 12 :00

Note : Copie du résumé du plan d'urbanisme (règlement # 2020-130) est joint à l'avis public donné ci-haut.

DONNÉ À ST-LUCIEN, CE 20^{ième} JOUR DE JUILLET DEUX MIL-VINGT.

Alain St-Vincent-Rioux, Directeur général et secrétaire-trésorier

RÉSUMÉ DU PLAN D'URBANISME

La municipalité de Saint-Lucien a entrepris dans les dernières années une démarche de révision de son plan d'urbanisme et vient de compléter son élaboration pour consultation. Cette révision a également été faite afin de tenir compte de la révision du schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Drummond, entrée en vigueur le 25 juillet 2017.

Ainsi et conformément à la Loi, ce plan d'urbanisme révisé vient remplacer celui existant qui date de 1990. Cette nouvelle mouture de plan d'urbanisme permettra aussi une actualisation importante des données. En effet, puisque le plan d'urbanisme actuel a été rédigé il y a 30 ans, force est de constater que les préoccupations défis et enjeux d'aménagement ne sont plus les mêmes de nos jours, de même que les orientations et choix d'aménagement qui en découlent. Ce plan permettra aussi de guider pour le futur, l'ensemble des intervenants dans leurs interventions respectives en aménagement du territoire, de manière à favoriser l'amélioration des différents milieux de vie de la population occupant ce même territoire.

Une analyse partagée de la situation de ces différents milieux a permis de comprendre les principales préoccupations pour ceux-ci. C'est à partir de cette analyse qu'ont été identifiés les principaux enjeux et défis d'aménagement pour les années à venir. À la base, il est ressorti de cet exercice de réflexion qu'il importe de :

- ⇒ Dynamiser les activités liées à l'agriculture et à la forêt sans compromettre le covoisinage avec les usages non agricoles déjà présents, afin de stimuler l'économie et l'agrotourisme;
 - ⇒ Stimuler le développement de façon réfléchie du noyau villageois pour offrir une gamme plus diversifiée de services commerciaux, publics, culturels, communautaires et favoriser l'embellissement général de la route 255 de façon significative;
 - ⇒ Circonscrire adéquatement la consolidation des développements résidentiels isolés afin d'optimiser l'efficience de ces milieux de vie;
 - ⇒ Permettre à l'ensemble des citoyens (résidents et villégiateurs) de profiter du plein potentiel qu'offrent les rivières Nicolet et Saint-François et les forêts, en termes de villégiature et de récréation, tout en assurant une protection adéquate des caractéristiques spécifiques de ces milieux physiques uniques.
-

Aussi, le plan d'urbanisme énonce la vision d'aménagement suivante :

« Offrir des milieux de vie de qualité, dans le respect des différents milieux d'insertion, en bonifiant notamment l'offre de services, pour répondre aux besoins de la population permanente et de villégiature. »

Cette vision se précise par l'énoncé de 6 grandes orientations d'aménagement :

- 1) Résoudre la problématique des chemins privés et améliorer l'offre de transport récréatif;
- 2) Revitaliser le noyau villageois en proposant notamment une plus grande gamme de services commerciaux, communautaires, culturels et récréatifs ainsi que favoriser l'embellissement général du village;
- 3) Parachever les développements résidentiels isolés existants en prenant en compte la planification originale et/ou la fonctionnalité des tracés de rue;
- 4) Protéger et mettre en valeur les territoires d'intérêts et protéger les personnes et les biens à l'égard des contraintes d'origine naturelle et anthropique;
- 5) Développer le potentiel récrétouristique des rivières Nicolet et Saint-François en préservant leur intégrité et préparer un plan directeur des parcs et espaces verts;
- 6) Assurer la pérennité du milieu agricole et forestier tout en considérant les différents facteurs contraignants et les potentiels récrétouristiques et agrotouristiques de ces milieux ainsi que la présence de secteurs d'occupations autres qu'agricoles et forestiers hérités du passé.

La mise en application de ces énoncés se visualise principalement par le plan des grandes affectations du sol. Ce plan indique les vocations dominantes pour les différentes parties du territoire.

De plus, pour chaque affectation, sont fixées les densités maximales d'occupation du sol.

Le plan d'urbanisme énonce aussi un territoire de changement de vocation anticipée. À ce titre, un secteur d'extension potentiel de l'aire urbaine est identifié sur le plan des grandes affectations du sol. Le plan d'urbanisme énonce également les réseaux de transport routier et récréatif ainsi que leurs tracés projetés, les réseaux de transport d'énergie et communication de même que les territoires d'intérêt et de contraintes à l'aménagement. Un plan d'actions sommaires par orientation est également présent dans la 4^e partie du plan d'urbanisme.

Finalement, il faut comprendre que la mise en œuvre des intentions d'aménagement énoncées dans ce plan d'urbanisme révisé se retrouve principalement dans les règlements d'urbanisme traditionnels que sont le règlement de zonage, de lotissement, de construction, de permis et certificats et de conditions d'émission du permis de construire. Ces règlements sont également révisés en même temps que le plan d'urbanisme.



Drawn by tracing at www.disneyclips.com



Prenez note des heures d'ouverture réduites du bureau de poste qui sont maintenant les suivantes :

Lundi au Mercredi : 9h à 14h

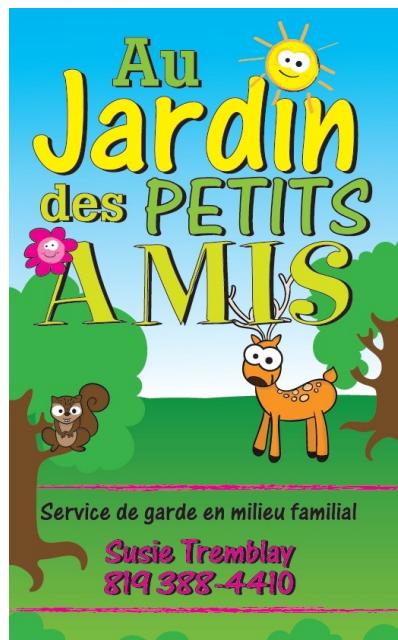
Jeudi : 9h à 13h et 15h à 17h

Vendredi : 9h à 14h

Samedi et Dimanche : Fermé

Veuillez maintenir la distance recommandée entre vous et nos employés qui circulent dans votre localité.

postescanada.ca



*Le pouvoir
de l'énergie...*

Access Bars
Formations & Séances

- ACCESS BARS • FACELIFT
- MTVSS
- PARLER AVEC LES ENTITÉS
- MASSAGE DES 5 CONTINENTS

*Denise Jayal
819-552-9131
St-Félix-de-Kingsey*

Bureau Municipal

Adresse :	5280, 7e rang
Téléphone :	819 390-4679
Télécopieur :	819 397-2732
Courriel :	bureauunicipal@saint-lucien.ca
Site Web :	www.saint-lucien.ca
Facebook	facebook.com/municipalitesaintlucien
Lundi au Jeudi :	9 h à 12 h et 13 h à 16 h
Vendredi * :	9 h à 12 h
<i>*(sur rendez-vous avec l'inspecteur téléphonez au (819) 850-1678)</i>	

Bureau de Poste

Adresse :	4880, 7e Rang
Téléphone :	819-850-4688
Lundi au Mercredi	10 h à 11 h et 14 h 30 à 16 h
Jeudi	10 h à 11 h et 14 h 30 à 15 h 30
Vendredi	10 h à 11 h et 14 h 30 à 16 h

Organismes

Cercle des fermières de Saint-Lucien	
Francine Leroux :	819-397-2300
Site Web :	www.cfq.qc.ca
Facebook	facebook.com/Cercle-de-fermières-St-Lucien

Club Fadoq de Saint-Lucien

Gilles Bouchard :	819-397-2893
Site Web :	www.fadoq.ca/centre-du-quebec

Loisirs OTJ Saint-Lucien

Courriel :	loisirsotjstlucien@gmail.com
Facebook :	www.facebook.com/otjstlucien
Site Web :	https://st-lucien.com

Société Saint-Jean-Baptiste du Centre du Québec

Facebook :	www.facebook.com/ssjbcq
Site Web :	www.ssjbcq.quebec

Paroisse Saint-Luc

Téléphone :	819-397-2344
Courriel :	st-luc@hotmail.ca

Société protectrice des animaux de Drummond (S.P.A.D.)

Téléphone :	1-855-472-5700
Site Web :	www.spadrummond.com

Écocentres

Téléphone :	819-477-1312
Courriel :	info@recuperaction.ca

MRC de Drummond

Téléphone :	819-477-2230
Télécopieur :	819-477-8442
Site Web :	www.mrcdrummond.qc.ca

Commission Scolaire Des Chênes

Téléphone :	819-478-6700
Site Web :	www.csdeschenes.qc.ca

WALLENSTEINMADE IN CANADA
FABRIQUÉ AU CANADA

5

YEAR WARRANTY
ANS DE GARANTIE**Raymond Breton** | Gérant de Territoire

Ventes externes Qc

raymond.breton@wallensteinequipment.com

1 877-252-0676 (sans frais) Wallenstein Equipment Inc.
 1 819-473-0558 (cell.) 7201 Line 86, Wallenstein, ON
 N0B 2S0, Canada
wallensteinequipment.com



La Légion Royale Canadienne Filiale 51

81, rue Brock, Drummondville
 (Québec) J2C 1L5
 Tél. : 819 472-7737

Richard Sylvain, Président

Cel. : 819 475-2063

Courriel : rsylvain5442000@yahoo.ca

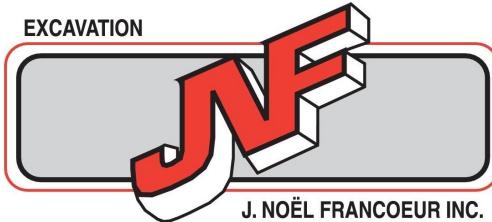
Devenez
membre
aujourd'hui

Notre devoir... honorer nos Vétérans!

GARAGE GILLES HOUDE

1825 RTE DU PONT
 SAINT-LUCIEN
 J0C 1N0
TEL 819-397-2905

EXCAVATION



J. NOËL FRANCOEUR INC.
 RBQ 8108737119

TEL.
 (819) 848-2923

CELL.
 (819) 388-1555

FAX
 (819) 848-2829

Champ d'épuration - Déneigement - Nivellement
 Transport en vrac - Terre, Sable, Gravier
 Terre végétale brune et noire tamisée

6169, PRINCIPALE, ST-FÉLIX-DE-KINGSEY, QC J0B 2T0
 courriel: j.noelfrancoeurinc@cablovision.com

Vous souhaitez publier une annonce dans le p'tit curieux? Faites parvenir vos publicités à l'adresse courriel suivante. conseiller06@saint-lucien.ca. Il est aussi possible d'aller porter le tout directement au bureau municipal.

Noir et Blanc

Occasionnel	Annuel
Carte d'affaire	90\$
½ page	160\$
⅔ page	300\$

Couleur	Occasionnel	Annuel
Carte d'affaire couleur	120\$	120\$
½ page couleur	260\$	260\$
⅔ page couleur	510\$	510\$
Page couleur	1000\$	1000\$

Pour toutes autres publications faites les parvenir à l'adresse conseiller06@saint-lucien.ca ou au bureau municipal avant le **20** de chaque mois afin que l'information puisse être intégrée au journal

Firme **Martin Paradis** Arpenteur-Géomètre Inc.

Martin Paradis, B.Sc.A., a.-g.

Jocelyn Lafond, B.Sc.A., a.-g.

Mathieu Rodier, B.Sc.A., a.-g.

Courriel : mparadis@paradis-arpenteurs.com

Site web: www.paradis-arpenteurs.com

2, rue Newton, Drummondville (Québec) J2C 1R3

Tél : (819) 478-3759





Commercial · Industriel · résidentiel

Daniel & Gilles Régis

Entrepreneurs Électriciens

2948-5364 Québec Inc.

4513, Boul. St-Joseph
Drummondville (Québec)
J2A 1A9

R.B.Q. : 2948-5364-58

Tél. : 819 478-7813

Cell. : 819 314-4321

dgr@cable.ca



Christian Lemire Ébéniste

Nouveau à St-Lucien, venez profiter de mes trente ans d'expérience en ébénisterie fine.

Pour un meuble sur mesure, des boiseries, manteau de cheminée, escalier, etc...

Christian Lemire 819-293-7001

1800 route des rivières

St-Lucien



DEGRANDPRÉ

PUITS - POMPES - TRAITEMENT D'EAU

Degrandpré, experts en forage depuis plus de 50 ans, qui vous offre le service complet du puits au traitement d'eau en passant par le système de pompage, et ce SANS aucun intermédiaire.

Confiez-nous la gestion totale de votre eau !

**Estimation
GRATUITE**



Contacter nos experts

1-888-797-3286

DRUMMONDVILLE

5224, BOUL. ST-JOSEPH
(QC) J2A 3V9
819 472-3286

VICTORIAVILLE

389, BOUL. DES BOIS-FRANC N.
(QC) G6P 1G8
819 751-3286

WARWICK

1, ROUTE 116 E.
(QC) JOA 1M0
819 358-3950

EXCAVATION Normand Messier Inc.

RBO 5610-5471-01



819-397-2771

Transport de sable, gravier et terre végétale

Nivellement

Terrassement

Fosse septique

Champ d'épuration

Ecoflo®

Installation septique

BIONEST
Assainissement des eaux usées™

St-Lucien

819-397-2771



PIÈCES D'AUTOS INC.

ACHAT-VENTE D'AUTOS & PIÈCES USAGÉES
MÉCANIQUE GÉNÉRALE ET TRAITEMENT ANTIROUILLE

5660 4e Rg St-Lucien 819 397-4590

MINI-EXCAVATION

MB

Martin Benoit

369, rang 3, St-Félix de Kingsey, Québec J0B 2T0

819.470.0640

mini-excavationmb@hotmail.com

R.B.Q. 8342-2014-36



Nous offrons les services en aménagement paysager tels que :



Entretien paysagé et tonte de pelouse
Plantation ou rajeunissement de vos plate-bandes
Terrassement complet et pose de tourbe
Conception de potager urbain



Excavation de tous genres
Installation de système de drainage



Installation de pavé ou de muret
Béton et pose de blocs
Entretien de pavé et de scellant



À votre service
DEPUIS 1996

Fier de soutenir votre journal!



Martin Champoux
Député de Drummond

150, rue Marchand, bureau 100
Drummondville (Québec) J2C 4N1
819 477-3611

Martin.Champoux@parl.gc.ca



SÉBASTIEN SCHNEEBERGER
Député de Drummond-Bois-Francs



Massothérapie

Membre de la Fédération
Québécoise des Massothérapeutes

Sylvie Constant

- Massage suédois thérapeutique
- Massage sur chaise
- Soins énergétiques
- RV 514.863.8654



1800 Route des Rivières
St-Lucien
J0C 1N0

Station d'essence

Dépanneur St-Lucien

— 819-397-4191 —

4880 rang 7 St-Lucien J0C 1N0

-Épicerie -Loto Québec

-Vente d'essence -Bière et Vin

Tous les jours

7h00 à 22h00

Resto-Cantine la B.A.

PIZZAS • POUTINES
POULET FRIT • BAR LAITIER

JULIE BOUCHARD • VICKY ARSENEAULT
Propriétaires

6072, Principale, St-Félix de Kingsey, Qc J0B 2T0 • 819 848-1444

Scierie mobile - Vente de bois
Abattage et récupération d'arbres

Martin Fournier
819 470.0597
martin@escoureursdebois.com

Yannick Laplante
819 388.1710
yannick@escoureursdebois.com

LES COUREURS
DE BOIS

CréationSp[®]
819-469-9476
50 rue Cusson, St Lucien

Ongles gel \$25,00 +
Pinceau recouvert d'ongles gel
\$35,00 +

Vous souhaitez publier une annonce dans le p'tit curieux?

Rien de plus simple!!!

Faites parvenir vos publicités à l'adresse courriel suivante. conseiller06@saint-lucien.ca.

Votre caisse vous invite à participer à son assemblée générale extraordinaire virtuelle. Ce sera l'occasion de prendre connaissance de ses résultats afin de voter ensuite pour le versement de la ristourne.

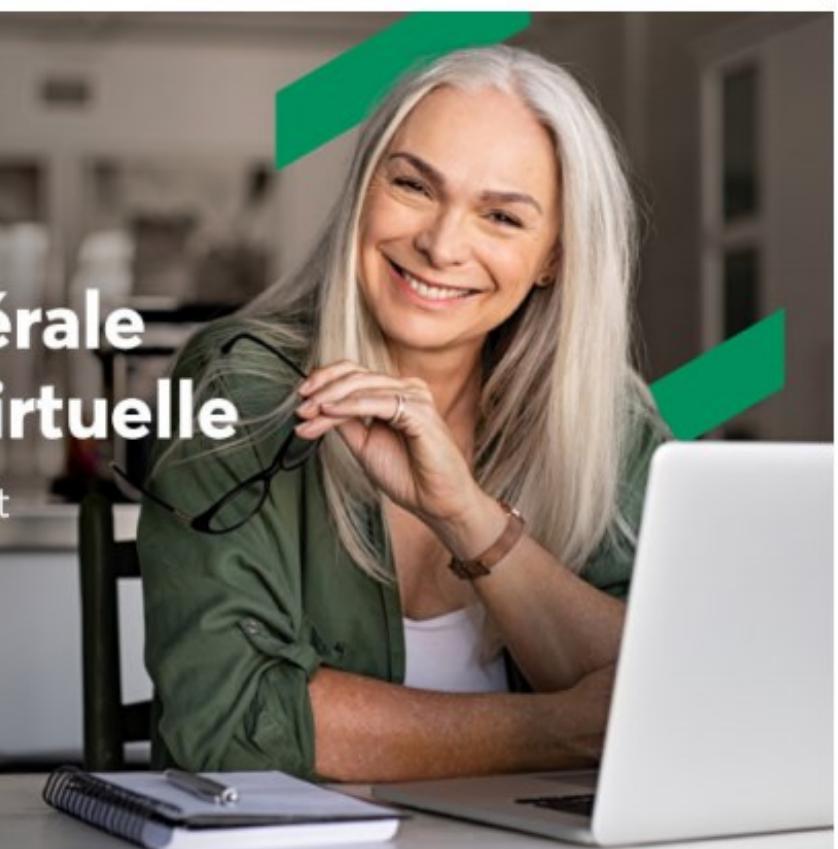


Le jeudi 20 août 2020

20 heures

Le lien pour assister à l'assemblée est disponible au :

www.desjardins.com/caisseestdedrummond



Assemblée générale extraordinaire virtuelle

C'est un rendez-vous en direct ou en réécoute!

Jeudi 20 août 2020 | 20 h

Le lien pour assister à l'assemblée est disponible au www.desjardins.com/caisseestdedrummond



BONNE NOUVELLE - Réouverture du siège social à Bon-Conseil !

Les rénovations au siège social à Notre-Dame-du-Bon-Conseil seront terminés ! Nous pourrons vous accueillir dans nos nouveaux locaux au goût du jour **à compter du 24 août 2020 !**

On a hâte de vous servir !

Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil

330, rue Notre-Dame

Bon-Conseil (Québec) J0C 1A0

Téléphone : (819) 336-2600

Télécopieur : (819) 336-2731

Centre de services Saint-Cyrille-de-Wendover

Centre de services Saint-Félix-de-Kingsey

AOÛT 2020

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Jeux de
pétanque
18h30



La tournée Westmobile
Toute la municipalité



Assemblé du Conseil
19h30
SALLE DESJARDINS

Joignez-vous à un professionnel!

**OFFERT GRATUITEMENT:
OPINION DE LA VALEUR MARCHANDE
DE VOTRE PROPRIÉTÉ**

CHAMPS DE COMPÉTENCES

Résidentiel, fermette, ferme, terre agricole,
immeuble à revenu, commercial et plus

Cell.: 819 314-2019

yvon@yvonforcier.com

Yvon Forcier
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA

visitez mes propriétés

www.yvonforcier.com



groupe sutton-vision plus
AGENCE IMMOBILIÈRE
819 477-2333

114, rue Saint-Georges
Drummondville (Qc) J2C 4G8
www.suttonquebec.com